



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 12 avril 2022

Président : M. BALLARIN, Proviseur du lycée

Secrétaire de séance : M. PAUMELLE Christophe

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation

Membres présents : 17

Ordre du jour

1. Adoption du PV du CA du 30 novembre 2022.
2. Questions matérielles et financières.
 - Compte financier 2021.
 - Affectation du résultat.
 - DBM pour info et pour vote.
 - Contrats et conventions.
 - Créances irrécouvrables.
 - Règlement SAH
 - Sortie inventaire
 - Dotation personnel AED
 - Dons et legs
3. Questions diverses (celles-ci doivent être déposées au secrétariat du proviseur 3 jours avant le CA).

Le Président

Le secrétaire

B. BALLARIN
Proviseur

C PAUMELLE
Représentant des personnels
d'enseignement et d'éducation

Le CA débute à 18h10. M. Ballarin remercie les participants de leur présence. Il précise qu'il s'agit d'un CA exclusivement d'ordre financier.

I - Adoption du PV du CA du 30 novembre 2021

Les membres regrettent que les documents aient été transmis très tardivement.

Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 7

II - Compte financier

Le budget est voté au mois d'octobre. Le compte financier fait le constat des dépenses et des recettes de l'année 2021. Mme Lenoir est remerciée de sa présence.

M. Lemagnent prend la parole.

Le compte financier est un rapport conjoint de l'ordonnateur (M. Ballarin) et l'agent comptable (Mme Lenoir).

Il correspond au budget voté le 30 novembre 2020. Il a été modifié tout au long de l'année par les DBM (Décision Budgétaire Modificatives).

Les grandes lignes de l'exécution budgétaire sont présentées par M. Lemagnent.

Activités pédagogiques :

Recettes : 150 846,30 €. C'est en baisse à cause de la crise sanitaire. Le détail est donné dans le compte financier.

Dépenses : 165 295,74 € (dont 0€ de voyages, crise sanitaire oblige).

Vie de l'élève :

Recettes = dépenses : 282 530,64 €. Il s'agit des fonds sociaux, de l'aide à la restauration, de la paye des AED, des fonds de solidarité des familles.

Administration et logistique

Recettes : 448 829,73 €.

Dépenses : 477 684,24 €. Il s'agit des dépenses de timbres, assurances, EPI, téléphonie, fournitures administratives, télétravail, produit d'entretien, location du kangoo, frais de réception, déchets, fonds de roulement, sécurité, opérations spécifiques, viabilisation (eau, électricité, gaz. Un forage devrait être remis en service pour économiser des dépenses d'eau)

Service de restauration et d'hébergement (cantine et internat)

Recettes : 519 949,83 €

Dépenses : CUFCF, denrées (dont bio), maintenance, FCSH, viabilisation, variation de stock

Bourses nationales

Recettes = dépenses : 220 152,49 €

Opérations en capital

Il s'agit des dépenses de plus de 800 euros. : une imprimante à tissu pour les MMV, une tondeuse

Les grandes lignes de l'exécution budgétaire sont présentées par Mme Lenoir.

Il s'agit de la santé financière de l'établissement.

Le résultat est négatif, l'insuffisance d'autofinancement générée est de -17 658,74€. Le fonds de roulement baisse de 25 903,46 € pour s'établir à 301 255,90 € soit 71 jours de fonctionnement, ce qui est un bon indicateur.

Il y a deux composantes aux fonds de roulement : la composante « service général » et la composante « restauration ». Celle du service général baisse depuis 4 ans. C'est lié à la politique volontariste de l'établissement d'investir, ce que le lycée peut faire.

Le fonds de roulement mobilisable s'élève à 278 797,82€, en baisse aussi. C'est 83 jours de fonctionnement. Cela ne pose pas de problème.

Le besoin en fonds de roulement est de -82 072,13 €, ce qui est bien.

La trésorerie fin 2021 s'élève à 383 328,03€, en baisse également. Le lycée a raison d'investir, le but d'un lycée n'est pas de « dormir sur un tas d'or ». Si l'on thésaurisait davantage, la région baisserait sa dotation de fonctionnement.

L'état des créances s'améliore. Le taux de non-recouvrement des créances est de 3,19%. C'est le seul établissement aux alentours qui a un taux en deçà de 5%, ce qui est très bien.

Le problème des manuels scolaires persiste : les besoins sont connus tardivement et la région peut tarder à répondre à ces besoins. Les besoins pour la rentrée scolaire 2022 ont été transmis ces derniers jours, en tenant compte notamment de la 13^e classe de seconde l'an prochain.

Les factures générées par l'éducation nationale sont fort peu compréhensibles, ce qui provoque parfois des avances versées par les familles.

Les fonds sociaux sont assez peu sollicités, il reste un reliquat de 9 610,24 €. Certaines familles qui pourraient en bénéficier ne répondent pas aux propositions de l'établissement, ce qui les met, elles, en difficulté.

Les recettes de taxe d'apprentissage doivent être dépensées rapidement.

Le taux de vétusté est de 89,52 %, comparable aux autres établissements. Certains matériels de la section professionnelle sont encore comptabilisés dans l'inventaire du lycée Brémontier.

Vote du compte financier sans réserve :

Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 2

Vote de la ventilation du résultat :

Il est proposé l'affectation de -38 869,20 € aux services généraux et 5 001,19 € au SRH.

Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 3

III - DBM (pour information)

Solde de crédit matériel adapté pour acheter une souris ergonomique.

Convention d'occupation précaire.

Subvention CESC, sortie à l'opéra, projet MATH.en.JEANS.

19h30 : 2 élèves quittent le CA, il y a maintenant 15 votants.

Madame Lenoir quitte également le CA.

IV - DBM pour vote

Prélèvement sur fonds de roulement de 68 000 € pour :

- Le remplacement des vidéoprojecteurs (qui meurent en même temps) : 20 000 €.
- Le remplacement d'une classe mobile : 13 000 €.
- Des chaises : 4 000 €.
- Une sauteuse (en cuisine) : il faut 7 000 € de rallonge (le coût est de 30 000 €, 23 000€ ont déjà été prévus). Pour information, il y aura 1 585 élèves l'an prochain et 1 680 dans deux ans.

- Une table de plonge : 4 000 €.
- Réparation du lave-batterie : 10 000 € (depuis 3 semaines, les gamelles sont lavées avec une eau tiède).
- Extincteurs : 5 000 € (50% du parc des extincteurs à eau est à renouveler).
- Équipement en lumières à LED : 5 000 €.

19h46 : départ de Mme Manoury, passage à 14 votants

Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention : 2

V - Conventions

Créac et malle des indes : maths et magie, présentée par Mme Castagnos

Pour : 13 - Contre : 0 - Abstention : 1

Le Cid : occupation des locaux scolaires par le théâtre en miettes (parvis du lycée ou à la Rotonde) gracieusement. Le 14 avril 2022 à 18h30.

Pour : 12 - Contre : 1 - Abstention : 1

Prêt de mannequins aux élèves pour des travaux de couture (sections MMV).

Pour : 13 - Contre : 1 - Abstention : 0

Prêt d'ordinateur à une accompagnatrice APSH.

Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0

Convention triennale mobilité infraBac. La région promeut les aides à la mobilité internationale.

Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0

Convention d'occupation précaire (M. Henault)

Les loyers permettront d'équiper le parking du personnel de table pour déjeuner aux beaux jours.

Pour : 13 - Contre : 0 - Abstention : 1

Convention d'occupation précaire (Mme Beffara)

Pour : 13 - Contre : 1 - Abstention : 0

Avenant à la plateforme AGIR (changement de date)

Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention : 2

Olympiades des métiers (occupation des locaux)

Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0

Convention GRETA cuisine pédagogique (établissement rétribué à hauteur de 100 €)

Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention : 2

Convention BMA (mise à disposition de la Rotonde)

Pour : 12 - Contre : 2 - Abstention : 0

20h18 : départ de M. Eymard, passage à 13 votants

Convention hébergement entre le lycée, la région et le collège de Lavardac, du 15 au 17 juin.

Pour : 11 - Contre : 2 - Abstention : 0

20h30 : départ de Mme Lemoine, passage à 12 votants

Convention RGPD (responsable du RGPD au rectorat, M. Ballarin assure le relais)

Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 3

Avenant Convention Erasmus + (pour info)
Proroge l'enveloppe jusqu'au 30 décembre 2022

VI - Créances irrécouvrables

8 créances (7 déclarées irrécouvrables par un huissier pour 2021, et une pour 2020), pour un total de 847 euros.

Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 2

VII - Règlement intérieur du SAH

Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 3

20h45 : Départ d'une élève, passage à 11 votants

VIII - Sortie d'inventaire

Un certain nombre d'objets, acquis en 2012 et 2013, ne font plus partie du patrimoine de l'établissement. Ils sont sortis de l'inventaire.

Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 1

IX - Recrutement AED

Recrutement d'un AED itinérant

Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0

X - Don à l'AS

Don de 300 € de la part du lycée à l'AS pour participer au championnat de France de badminton.

Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le lycée verse un don à l'AS de 300 € pour un séjour organisé à Contis.

Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0

XI - Questions diverses

- Les représentants des parents d'élèves vont travailler sur un projet d'ateliers d'arts oratoires et des sessions d'écoute du mal être des lycéens.
- Suite à l'absence de M. Guiral, une demande de remplacement a été faite. Le rectorat a répondu que la seule possibilité était de trouver au sein du lycée un professeur de l'établissement qui serait déplacé sur ce poste. Cependant, le poste sera au mouvement et un remplaçant sera là à la rentrée.
- JPO annoncée tardivement : la direction attendait des précisions sur la situation sanitaire. Pour les autres dates, la direction est tributaire du calendrier fixé par le rectorat.

Le conseil d'Administration se termine à 21h05.